

NORME NF MÉDICAL (NF M) DELABIE, EN POINTE DE LA NORME

La création de la NF 077-15, norme spécifique à la robinetterie destinée au milieu médical, entraîne des changements notables dans la conception des mitigeurs mécaniques, thermostatiques et automatiques.

La fin des clapets antiretour

Le principe de fonctionnement actuel des mitigeurs de douche thermostatiques conventionnels n'est plus autorisé par la norme NF Médical.

En effet, le système d'ouverture/fermeture de l'eau situé après le mélange de l'Eau Chaude avec l'Eau Froide est désormais interdit par la NF Médical car il y a un risque élevé d'intercommunication entre les réseaux d'Eau Chaude et d'Eau Froide.

Les clapets antiretour sont censés écarter ce risque mais, tôt ou tard, ils ne sont plus étanches.

La défaillance des clapets antiretour crée inévitablement des conditions favorables au développement bactérien dans les robinetteries.

Ce serait une des raisons majeures de prolifération de légionelles.

Afin d'éviter ce risque, la NF Médical exige que **la fermeture des robinetteries se trouve avant la chambre de mélange**. Plus besoin, dès lors, de clapets antiretour sur les arrivées d'eau.

DELABIE a développé un brevet unique permettant d'obtenir des mitigeurs thermostatiques avec fermeture de l'Eau Chaude et de l'Eau Froide directement sur les arrivées, rendant parfaitement inutiles les clapets antiretour. Le risque d'intercommunication est ainsi définitivement écarté.

Flexibles EPDM non autorisés

Afin de répondre aux exigences particulières liées aux conditions d'utilisation en milieu médical, les robinetteries monotrou sur gorge doivent désormais être équipées en tubes cuivre ou de flexibles en PEX ou silicone.

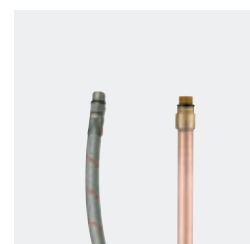
Toutes les robinetteries DELABIE sont équipées de flexibles d'alimentation en PEX. Ces derniers résistent aux chocs thermique et chimique pratiqués dans les Établissements de santé dans le cas de traitement préventif ou curatif contre le développement bactérien. **DELABIE propose également en option des tubes cuivre.**

Aérateurs définitivement bannis

Le document NF Médical précise que les orifices de sortie de robinetterie ne peuvent pas être équipés d'aérateur. En effet, ces derniers créent un mélange air/eau qui accentue le risque de formation d'aérosols. De plus, les fines grilles des aérateurs retiennent les impuretés propices au développement bactérien. Pour ces raisons, **toutes les robinetteries de la gamme santé DELABIE sont équipées de brise-jet sans tamis et n'aspirent pas d'air.** Mieux encore, certaines robinetteries sont équipées de **sortie libre BIOSAFE.**

Encombrement spécifique requis

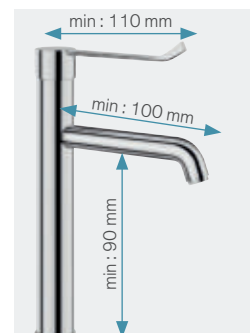
Afin de favoriser la pose de filtres terminaux et éviter le risque de rétrocontamination des bactéries sur le bec des robinetteries, des minima de hauteur et de longueur de bec sont dorénavant spécifiés. **La plupart des robinetteries DELABIE sont conformes à ces minima.**



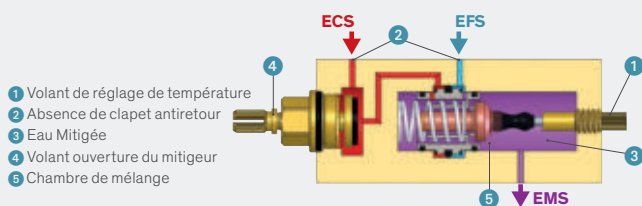
Flexibles PEX ou tubes cuivre



Sortie de bec BIOSAFE

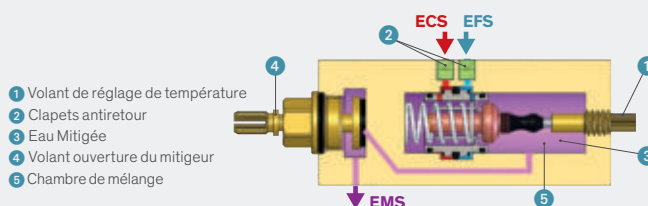


TECHNOLOGIE THERMOSTATIQUE DELABIE Certifié NF Médical



En fermant le volant 4, on ferme l'ECS.
La cellule thermostatique ferme alors l'EFS.
Il n'y a aucun risque d'intercommunication entre l'ECS et l'EFS.

TECHNOLOGIE THERMOSTATIQUE CLASSIQUE Non conforme à la NF Médical



Tôt ou tard, les clapets antiretour sont obstrués par des impuretés provoquant des intercommunications entre l'ECS et l'EFS, responsables de la prolifération bactérienne.

CERTIFICATIONS EUROPÉENNES ET MONDIALES

ACS

ACS : Attestation de Conformité Sanitaire
Directive CPDW
Arrêté du 29 mai 1997 modifié
Cirulaire du Ministère de la Santé
DGS/SD7A2002 n°571 du 25 novembre 2002

CE

Certification CE
pour les robinetteries automatiques :
Directives 2014/30/UE
et 2014/35/UE



Certification NF
Norme française et européenne
NF EN 816
NF EN 817
NF EN 1111
NF EN 15091



Certification ISO 9001
2015 du système
de management
de la qualité

MARQUE NF, ROBINETTERIE SANITAIRE

En application du règlement NF robinetterie sanitaire, la société est autorisée à apposer la marque NF sur les produits désignés ci-après, conformes à la norme NF EN 817 et NF EN 1111.
Décision n°341-M1-23/1 du 9 février 2023.

Cette décision est prononcée au vu des résultats de contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par le CSTB et ceux réalisés au laboratoire du CSTB.

Elle annule et remplace toute décision antérieure. L'AFNOR reconduit au moins une fois par an le droit d'usage de la marque NF et le cas échéant, le modifie ou l'annule.

ROBINETTERIE POUR LE MÉDICAL

Il existe depuis le 01/06/2017 des documents (DT077) spécifiques définissant les performances techniques et générales des robinetteries pour le médical dans le cadre de la marque NF : **NF M**.

Les robinetteries pour le médical se distinguent d'un produit classique par les critères suivants :

- L'accessibilité fait en sorte que l'intégralité de la manette doit être accessible pendant l'opération de nettoyage ;
- Pour les robinetteries monotrou, les alimentations eau chaude et eau froide sur le robinet doivent être en tubes cuivre ou en flexibles spécifiques au domaine d'utilisation (PEX, silicone) ;
- Pour les mitigeurs mécaniques de douche muraux, la manette de commande ne doit pas être à l'horizontale et/ou perpendiculaire au mur afin d'éviter tout risque de gêne ou de blessure ;
- Les orifices de sortie de robinetterie ne peuvent pas être équipés de régulateur de jet à tamis ;
- Les chambres de mélange sous pression en amont de l'obturateur ne sont pas permises ;
- Pour vérifier le vieillissement des matériaux de la robinetterie aux cycles de désinfection rencontrés dans les installations des réseaux d'eau intérieurs, les robinetteries sont soumises à des traitements de désinfection chimiques de type préventif et curatif ;
- Pour les robinetteries de lavabo ou évier, les hauteurs et longueurs de bec sont plus importantes afin de pouvoir installer des filtres terminaux sans restreindre le confort d'usage ;
- Les manettes sont plus longues améliorant la préhension et l'ergonomie.

Mitigeurs thermostatiques

Nature du produit	Références	Classe acoustique	Lap	Classement
Douche	H9741	IB	19	E ₀ C ₁ A ₂ U ₃

Mitigeurs mécaniques

Nature du produit	Références	Classe acoustique	Lap	Classement
Évier	2210	II*	30	E ₀ C ₁ A ₂ U ₃
Lavabo	2220/2221	I	13	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Douche	2239	I	16	E ₀ C ₁ A ₂ U ₃
Évier	2510	II*	30	E ₀ C ₁ A ₁ U ₃
Lavabo	2520/2521	I	12	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Lavabo	2522	I*	12	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Douche	2539	IIA	27	E ₀ C ₂ A ₁ U ₃

La plupart des robinetteries de la gamme santé DELABIE sont conformes à ces critères.

Certaines robinetteries sont déjà certifiées NF Médical ou le seront courant 2024.

Mitigeurs à ouverture et fermeture automatiques

Nature du produit	Références	Classe acoustique	Lap	Classement
Évier	20164T1/20464T1	I*	14	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Lavabo	494000 494006	I*	14	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Lavabo	495253/495257	I*	14	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃

Mitigeurs mécaniques muraux

Nature du produit	Références	Classe acoustique	Lap	Classement
Lavabo	2640	En cours de certification		
Douche	2739/2739S	I	14	E ₀ C ₂ A ₃ U ₃

Mitigeurs thermostatiques

Nature du produit	Références	Classe acoustique	Lap	Classement
Douche	H9630/H9640	En cours de certification		
Douche	H9768/H9768S	I*	17	E ₀ C ₂ A ₂ U ₃
Douche	H9769	I*	17	E ₀ C ₂ A ₂ U ₃

Mitigeurs mécaniques monotrou

Nature du produit	Références	Classe acoustique	Lap	Classement
Lavabo	2565T1/2564T1	I	16	E ₀₀ C ₂ A ₂ U ₃
Lavabo	2620/2621	I	12	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Lavabo	2721L	I	8	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃
Lavabo	2821L	I	9	E ₀₀ C ₂ A ₃ U ₃

QU'EST-CE QUE LA MARQUE NF ?

La marque NF apposée sur un produit atteste que celui-ci est conforme aux normes le concernant et éventuellement à des spécifications techniques complémentaires demandées par le marché.

Les caractéristiques fixées et contrôlées par AFNOR (*Association Française de Normalisation*) sont précisées dans des cahiers des charges appelés règles de certification, élaborés en concertation avec les fabricants, les distributeurs, les associations de consommateurs, les laboratoires et les pouvoirs publics.

• ROBINETTERIE SANITAIRE

Le CSTB (*Centre Scientifique et Technique du Bâtiment*) effectue les essais sur des produits et les audits des entreprises dans le cadre de cette application. Les règles de certification concernant les produits relatifs à la robinetterie sanitaire ont le numéro 077.

COMMENT RECONNAÎTRE UN PRODUIT NF ?

Pour distinguer les produits admis à la marque NF de ceux qui ne le sont pas, pour les reconnaître dans le commerce ou lors de l'installation, le sigle NF est apposé sur les produits eux-mêmes.

SUR QUELS PRODUITS TROUVE-T-ON LA MARQUE NF ?

La marque NF est apposée sur les produits suivants et précise des classements pour certains de ceux-ci :

• ROBINETTERIE SANITAIRE

- Robinets simples et mélangeurs ;
- Mitigeurs mécaniques ;
- Mitigeurs thermostatiques ;
- Régulateurs de jets ;
- Douches pour robinetterie sanitaire ;
- Douchettes extractibles pour mitigeurs d'éviers et de lavabos ;
- Flexibles de douches pour robinetterie sanitaire ;
- Flexibles de douchettes extractibles pour robinetterie sanitaire pour les systèmes d'alimentation en eau de type 1 et 2 ;
- Dispositifs de vidage ;
- Robinets à fermeture automatique
- Robinets d'arrêt montés :
 - en amont d'une robinetterie sanitaire ;
 - sur un réservoir de chasse ;
 - pour alimenter une machine à laver ;
- Sélecteur multivoies ;
- Inverseur à retour automatique famille H type C ;
- Robinets à fermeture et ouverture électronique ;
- Régulateurs de débit ;
- Robinets pour le milieu médical.

QU'APPORTE LA MARQUE NF ?

La marque NF est apposée sur les produits suivants et précise des classements pour certains de ceux-ci :

• ROBINETTERIE SANITAIRE

La marque NF - ROBINETTERIE SANITAIRE certifie la conformité des produits aux règles de certification NF 077 approuvées par AFNOR Certification. Elle vérifie l'aspect général, la résistance à la corrosion, l'interchangeabilité, la durabilité, etc. Les performances réelles des robinetteries sont précisées dans les classements.

> Pour les mitigeurs mécaniques

- la qualité du revêtement ;
- l'interchangeabilité des robinets ;
- l'étanchéité avant et après l'essai d'endurance ;
- l'intercommunication entre eau froide et eau chaude ;
- les débits adaptés à l'utilisation ;
- le confort d'utilisation en fonction de la sensibilité, de la fidélité et de la constance de température ;
- les performances mécaniques ;
- la résistance à l'usure pour les organes mobiles ;
- les performances acoustiques.

> Pour les mitigeurs thermostatiques

- la qualité du revêtement ;
- l'interchangeabilité des robinets ;
- l'étanchéité avant et après l'essai d'endurance ;
- l'intercommunication entre eau froide et eau chaude ;
- les débits adaptés à l'utilisation ;
- le comportement au réglage ;
- la fidélité du réglage ;
- la sensibilité du réglage ;
- la constance de température de l'eau mitigée en fonction
 - de la variation de débit ;
 - de la variation de pression ;
 - de la variation de la température d'eau chaude ;
- l'exactitude ;
- la sécurité : la coupure d'eau froide et l'efficacité de la butée ;
- les performances mécaniques ;
- la résistance à l'usure pour les organes mobiles ;
- les performances acoustiques.

DELABIE / Certifications

Le classement ECAU/EChAU pour les mitigeurs mécaniques :

Les caractéristiques servant de base sont au nombre de 4 et les lettres E.A.U. ont les significations suivantes :

- le débit (E comme Écoulement) ;
- le bruit (A comme Acoustique) ;
- l'endurance (U comme Usure) ;
- la résistance aux sollicitations de pressions alternées pour les obturateurs céramiques.

La caractéristique C ou Ch (comme confort, économie d'eau et d'énergie) correspond aux paramètres propres de ces produits (dimensions, effort de manœuvre et système d'économie d'eau).

La caractéristique C se réfère au domaine du domestique alors que la caractéristique Ch renvoie aux ERP (EHPAD, maison de retraite non médicalisée...).

Les modalités du classement des robinets sont rappelées ci-après :

		pour les mitigeurs mécaniques		pour les mitigeurs thermostatiques	
Écoulement E	Q l/min. mesuré sous 3 bar	E00	4 l/min ≤ Q < 6 l/min	4 l/min ≤ Q < 6 l/min	4 l/min ≤ Q < 6 l/min
		E0	9 l/min ≤ Q < 12 l/min	9 l/min ≤ Q < 12 l/min	9 l/min ≤ Q < 12 l/min
		E1	12 l/min ≤ Q < 16 l/min	12 l/min ≤ Q < 16 l/min	12 l/min ≤ Q < 16 l/min
		E2	16 l/min ≤ Q < 20 l/min	16 l/min ≤ Q < 20 l/min	16 l/min ≤ Q < 20 l/min
		E3	20 l/min ≤ Q < 25,2 l/min	20 l/min ≤ Q < 25 l/min	20 l/min ≤ Q < 25 l/min
		E4	Q < 25,2 l/min	Q < 25 l/min	Q < 25 l/min
Pour les robinetteries de baignoire, la classe minimale est E3					
Confort C	Type	C1	Dimensions, effort de manœuvre	Dimensions, effort de manœuvre	Dimensions, effort de manœuvre
		C2	Système d'économie d'eau	Système d'économie d'eau	Système d'économie d'eau
		C3	Système d'économie d'énergie	Système d'économie d'énergie	Système d'économie d'énergie
Confort Ch	Type	Ch1	Dimensions	Dimensions	Dimensions
		Ch2	Système d'économie d'eau	Système d'économie d'eau	Système d'économie d'eau
		Ch3	Système d'économie d'énergie	Système d'économie d'énergie	Système d'économie d'énergie
Acoustique A	Lap dB (A)	A1	20dB (A) < Lap ≤ 30 dB (A)	20dB (A) < Lap ≤ 30 dB (A)	20dB (A) < Lap ≤ 30 dB (A)
		A2	15dB (A) < Lap ≤ 20 dB (A)	15dB (A) < Lap ≤ 20 dB (A)	15dB (A) < Lap ≤ 20 dB (A)
		A3	Lap ≤ 15 dB (A)	Lap ≤ 15 dB (A)	Lap ≤ 15 dB (A)
Usure U	Nbre de cycles	U3	Équipage mobile d'obturation : 175 000 cycles Bec mobile : 200 000 cycles Inverseur bain-douche : 80 000 cycles	Équipage mobile d'obturation : 500 000 cycles Cartouche thermostatique : 50 000 cycles Bec mobile : 200 000 cycles Inverseur bain-douche : 80 000 cycles	Équipage mobile d'obturation : 500 000 cycles Cartouche thermostatique : 50 000 cycles Bec mobile : 200 000 cycles Inverseur bain-douche : 80 000 cycles

CERTIFICATIONS EUROPÉENNES ET MONDIALES

 www.europeanwaterlabel.eu					
European Water Label (EU)	TMV3 (UK)	WRAS (UK)	BELGAQUA (BE)	WATERMARK (AU)	KIWA (NL)
					
DIN-DVGW (DE)	SINTEF (NOR)	PZH (PL)	ZNAK BUDOWLANY B (PL)	GA (HK)	WELS (HK)